

Guide des Associations



**CULTURE et
TOURISME**

SPORT

AGRICOLE

ENSEIGNEMENT

SOCIAL

CIVIQUE

Sommaire

Édito	p. 3
Vous y étiez !	p. 4
Les équipements	p. 5
Comment créer son association ?	p. 7
Informations pratiques	p. 8



Edito



Madame, Monsieur,

Vous tenez entre vos mains le guide des associations de Valréas, un outil pratique réalisé par les services de la commune. Cette brochure réunit toutes les informations sur les associations de la commune et les activités qu'elles proposent.

Valréas est une ville où le tissu associatif est dense et dynamique.

Merci à l'ensemble des bénévoles qui font vivre ces associations et qui participent directement à l'animation de notre ville.

Très bonne lecture.

Vous y
étiez !



Les équipements



Avec quatre gymnases, cinq stades, un stade de motoball, quatre courts de tennis extérieurs et deux courts couverts, deux terrains multisports, un terrain de handball, deux terrains de basket, un skate park, trois boulodromes, dont un couvert. Les Valréassiens bénéficient d'un parc d'équipements sportifs important :

Stade Albert Adrien et stade annexe (handball)

Gymnase attenant au lycée Ferdinand Revoul

Stade attenant au lycée Ferdinand Revoul

Salle de gym du groupe scolaire Marcel Pagnol

Stade du Vignarès

Terrains de baskets

Stade des Coustouyes

Skate park

Stade des Blagiers

Boulodrome couvert

Stade des Plans (Motoball)

Boulodromes extérieurs

Gymnase du Vignarès

Tennis couverts et extérieurs

Gymnase face au stade Albert Adrien

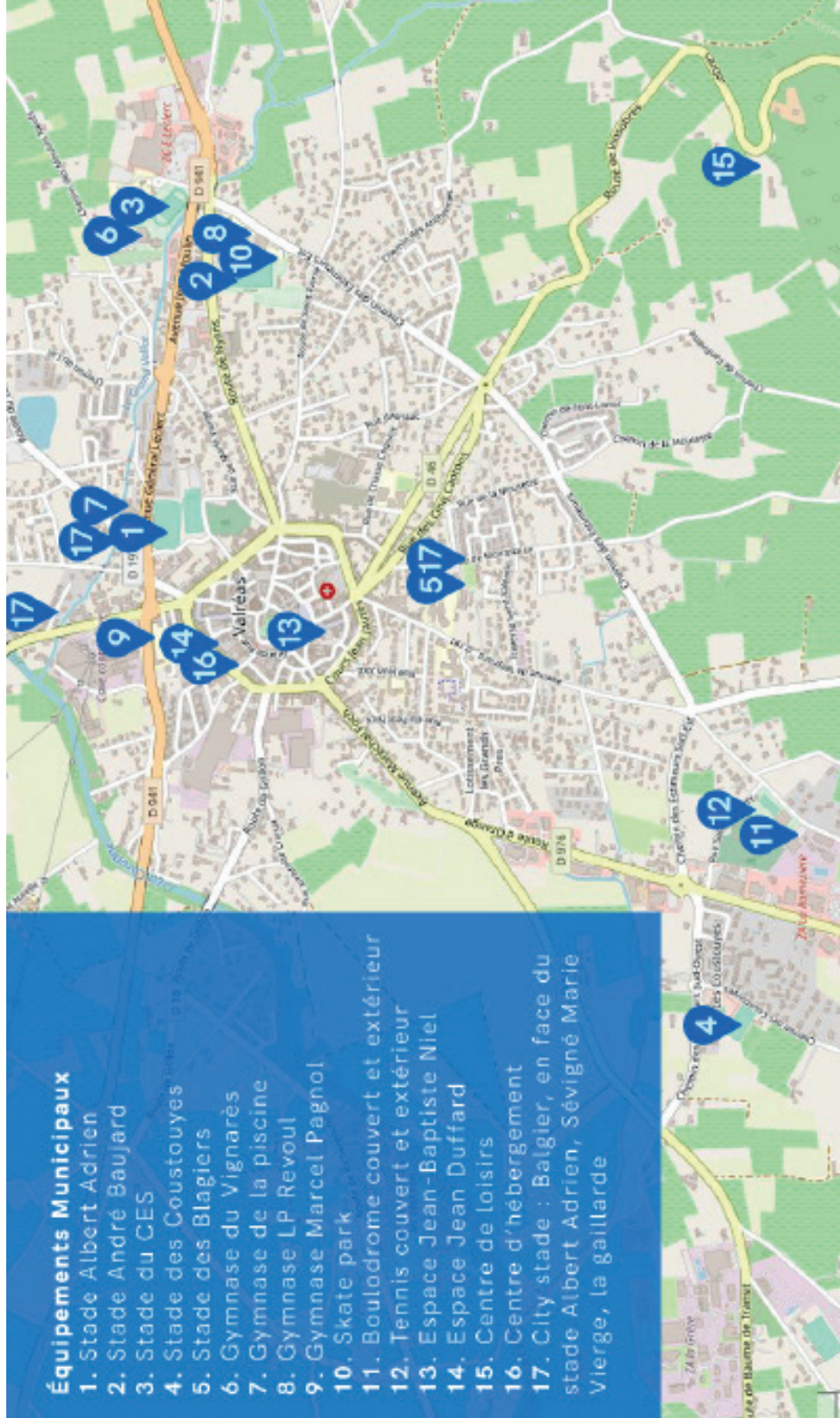
City stade : Balgier, terrain de baskets, Sévigné Marie Vièrge, la gaillarde



Autant d'installations qui offrent aux particuliers, aux élèves fréquentant les établissements scolaires et aux licenciés de la trentaine de clubs sportifs valréassiens, la possibilité de s'épanouir dans la pratique d'activités physiques très diverses.

Équipements Municipaux

1. Stade Albert Adrien
2. Stade André Baujard
3. Stade du CES
4. Stade des Coustouyes
5. Stade des Blagiers
6. Gymnase du Vignarès
7. Gymnase de la piscine
8. Gymnase LP Revoul
9. Gymnase Marcel Pagnol
10. Skate park
11. Boulodrome couvert et extérieur
12. Tennis couvert et extérieur
13. Espace Jean-Baptiste Niel
14. Espace Jean Duffard
15. Centre de loisirs
16. Centre d'hébergement
17. City stade : Balgier, en face du stade Albert Adrien, Sévigné Marie Vierge, la gaillarde



Comment créer son association ?

1. Réunir minimum 2 personnes :

Un président et un trésorier sont obligatoires afin de créer une association.

2. Rédiger les statuts :

Acte fondateur d'une association, les statuts désignent l'acte de naissance de l'association. Toutes les informations décrivant le but et les règles de fonctionnement y sont référencées.

3. Faire l'assemblée générale constitutive :

Cette réunion permettra de définir les buts et objectifs, déterminer les prochaines ressources, désigner les premiers dirigeants et d'adopter définitivement les statuts.

4. Déclarer son association :

Enfin, un courrier sur papier libre adressé au greffe des associations du département où l'association aura son siège social devra être envoyé.

Est-ce que c'est facile ? Oui tout est simple, les informations, les documents et les modèles sont mis à votre disposition sur le site : www.associations.gouv.fr/kitgratuit.

Si vous avez des doutes ou des questionnements, le service Vie Associative sera également présent pour vous aider.

Informations pratiques

La ville de Valréas propose à la [location d'une salle municipale](#) gérées par le service Événements et Vie Associative.

Elle est destinée aux associations, aux organismes et aux particuliers.

Le Vignarès

capacité d'accueil :

450 personnes assises

600 personnes debout.

LOCATION DE SALLE

Pour toute demande de location de salle, merci de bien vouloir adresser votre demande, en précisant la salle souhaitée, la date et pour quelle occasion, ainsi que vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéros de téléphone, nom de l'association ou de l'organisme le cas échéant).

[Les demandes de location de salle ne pourront être prises en compte par téléphone.](#)

PRÊT DE SALLE DE RÉUNION / ACTIVITÉ

Mise à disposition de plusieurs salles de réunion
et/ou activités à :

l'Espace Jean Duffard

43 cours Victor Hugo.

[Capacité d'accueil](#) : de 20 à 150 personnes.

Mise à disposition d'une [salle de réunion en Mairie](#),
Hôtel de Ville, place Aristide Briand.

[Capacité d'accueil](#) : 80 personnes.

Pour toute demande, contacter l'accueil de la
Mairie au 04.90.35.00.45

ESPACE JEAN-BAPTISTE NIEL

Espace en plein air au cœur de la ville, dédié à la représentation de spectacle.

Adresse : Place Jean Pagnol 84600 Valréas.

CENTRE D'HÉBERGEMENT

La commune dispose d'un centre d'hébergement, composé de :
3 appartements de 10 chambres chacun.
(uniquement chambre à coucher et une salle d'eau / non équipé de cuisine).

Modalités et tarifs :
se rapprocher du service de la Vie Associative.

COMMUNICATION

Panneau lumineux de la ville :

Diffusion de vos évènements et informations sur le panneau lumineux situé Cours Saint-Antoine.

Faire parvenir votre demande d'annonce, par [email](#).

Elle devra comporter un maximum de 150 caractères (espace compris) et devra être envoyée au moins 15 jours avant la date de la manifestation.

Valréascope :

Le Valréascope est une édition municipale bimensuelle. Vous recevrez de la part du service de la Vie Associative un tableau à compléter, nous vous inviterons à nous communiquer les actions associatives que vous envisagerez d'organiser sur la commune.

Pour une bonne gestion de ce programme, nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter les délais qui vous sont accordés.

Identifiez-nous
sur les réseaux !

 @Valreas
 @villevalreas

Panneaux d'affichage réservés à la promotion de la vie associative :

Vous avez accès librement aux nombreux panneaux d'affichage de la commune.

- **Route d'Orange / Rond-point de l'Europe.**
- **Chemin des Estimeurs** (route départementale 46).
- **Rond-point de la Libération** devant la glissière.
- **Avenue Leclerc** (à côté du Stade Albert Adrien, à l'entrée de la traverse Pierre de Coubertin).
- **Avenue Leclerc** (devant la façade du bâtiment de France Télécom).
- **Cours Victor Hugo** (devant la façade de la maison des associations côté point public).
- **Chemin des Estimeurs sud, avenue Saint-Vincent.**
- **Chemin des Estimeurs** (à l'entrée du gymnase du LEP).
- **Rond-Point Marie Vierge** (avant le pont sur le grand vallon).
- **Avenue Anatole France** (devant le groupe scolaire Marcel Pagnol).
- **Au départ de l'ancienne route de Grillon** (côté ancien ets Aubéry).
- **Place Jules Ferry** (sur le trottoir devant le bâtiment communal-perception, halte-garderie et C.A.E.M).
- **Salle polyvalente du Vignarès.**
- **Carrefour Route d'Orange / Rte de Baume de Transit.**

Panneaux d'affichage

1. Route d'Orange / Rond-point de l'Europe.
2. Chemin des Estimeurs
3. Rond-point de la Libération
4. Avenue Leclerc (Stade Albert Adrien)
5. Avenue Leclerc (devant la façade du bâtiment de France Télécom)
6. Cours Victor Hugo
7. Chemin des Estimeurs sud, avenue Saint-Vincent
8. Chemin des Estimeurs
9. Rond-Point Marie Vierge
10. Avenue Anatole France
11. Au départ de l'ancienne route de Grillon
12. Place Jules Ferry
13. Salle polyvalente du Vignarès.
14. Carrefour Route d'Orange / Rte de Baume de Transit



PRÊT DU MINIBUS

La ville de Valréas met à disposition des associations un minibus 8 places dont le chauffeur. Possibilité de prêt dans un rayon de 200 km, à raison de 4 fois dans l'année.

La demande est à faire directement par [mail](#) ou par [courrier](#) au minimum 6 semaines à l'avance.

Une convention de prêt d'un véhicule municipal sera à remplir et signer afin de prendre connaissance des conditions du prêt du minibus. Cette convention sera valide un an.

PRÊT DE MATÉRIEL

La municipalité peut, après étude de la demande, mettre à disposition du matériel aux associations de la commune, selon certaines conditions.

Vous pouvez retirer la fiche de prêt de matériel à l'accueil du bureau du service de la Vie Associative ou sur le site internet de la ville : www.valreas.net.

AUTRES SERVICES

Photocopie :

Vous avez la possibilité de demander des photocopies en vous présentant au bureau du service de la vie associative.

Impression en noir et blanc uniquement.

Format papier A4/A3.

Tarifs : se rapprocher du service de la vie associative.



Besoin de renseignements, contactez :

Vie Associative :

☎ 04.90.35.30.21

✉ vieassociative@mairie-valreas.fr

Événements :

☎ 04.90.35.30.20

✉ evenements@mairie-valreas.fr

Espace Jean Duffard :

43 cours Victor Hugo,
84600 Valréas

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h.

Les infos de la ville en continu :

🌐 www.valreas.net

📘 @Valreas

📷 @villevalreas